

14 mars 2016

Communiqué de presse

1

La FESP, le SESP et la FEDESAP se donnent le temps de consolider les bases d'un projet commun

Après s'être réunis respectivement en séminaire stratégique et en bureau, les 10 et 7 mars derniers, les chefs d'entreprise élus de la Fédération du service aux particuliers (Fesp) et le Syndicat des entreprises de services à la personne (Sesp) d'une part, et la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap) d'autre part, ont souhaité de façon commune marquer une pause dans le processus de rapprochement en cours.

Cette pause permettra de sauvegarder la totalité des représentativités patronales respectives tout en consolidant les fondamentaux notamment juridiques et structurels, garantissant l'ambition commune. Cette étape ne remet pas en cause le principe de fusion dont l'objectif reste d'aboutir à une seule fédération.
